

FICHE N°2 : REPARTIR D'UN BILAN

Bilan de la campagne précédente

La campagne des élections professionnelles 2026 ne sera pas la première campagne que nos syndicats CGT auront à mener. Plutôt que de repartir de zéro, **il est utile de prendre le temps de faire un bilan de la campagne précédente** :

- Sur quelles instances avons-nous des listes ?
- Où manquait-il des candidats ?
- Où avons-nous perdu ou gagné des sièges ?
- Quelles ont été nos zones de force et faiblesse ?

Cette photo va permettre d'identifier clairement les instances stratégiques à sécuriser, les instances où l'on veut progresser et les nouveaux périmètres à investir.

Il est aussi utile de prendre le temps de **se rappeler les modalités de la précédente campagne** pour organiser la prochaine :

- Qu'est-ce qui avait marché ? Qu'est-ce qu'il faut reconduire ?
- Qu'est-ce qui n'avait pas marché ? Qu'est-ce qui avait été difficile ?
- Qu'est-ce qu'il faut faire différemment ou mieux anticiper ?

Ce bilan est l'occasion de ressortir les tracts et professions de foi qui avaient été édités et de reconstituer le plan de campagne mis en place pour pouvoir mieux anticiper la prochaine campagne.

Bilan de l'action syndicale dans le mandat écoulé

Au moment de repartir en campagne, il peut aussi être utile de faire le bilan du mandat écoulé. **Notre activité est notre meilleur argument de campagne** mais un bilan est aussi un bon point de départ pour construire une campagne. Ce bilan est utile pour faire le point sur les dossiers forts qui peuvent être valorisés dans la campagne ou les revendications qu'il faut continuer à porter parce que nous n'avons pas réussi à gagner le rapport de force.

Pour faire ce bilan, vous pouvez retracer vos publications des quatre dernières années en essayant de combiner nos différents niveaux d'intervention :

- **Le niveau local** : ce qui a été obtenu ou combattu dans le service, la direction, l'établissement (HMI, pétitions, améliorations de conditions de travail, alertes sur la dégradation des locaux, batailles locales, mobilisations collectives de collègues etc.) et les revendications qui ont émergé dans les discussions avec les collègues
- **Les instances** : les interventions en CSA, FS, CAP, CCP (déclarations liminaires, positions dans l'instance sur les projets de l'administration, alertes portées par le syndicat, amendements etc.) sont aussi de bons rappels de l'activité
- **Ne pas oublier le niveau national / interprofessionnel** : les batailles locales sont à mettre en perspective avec les batailles nationales, que ce soit au niveau du ministère ou de la Fonction publique. La force de la CGT est d'être un syndicat interprofessionnel : ne pas oublier ses différents niveaux d'intervention et son rôle moteur dans le mouvement des retraites de 2023
- **Le niveau individuel** : tenter de quantifier le nombre d'accompagnement individuels et d'interventions pour des collègues (recours sur entretien professionnel, mutation, temps partiel, prime, situation de harcèlement, arrêt de travail, etc)

Ne pas hésiter à intégrer dans ce bilan les batailles menées mais qui n'ont pas été gagnées car elles montrent souvent que la CGT a été la seule à alerter et à s'opposer et que nous restons fidèles à des valeurs fortes.